

Résolutions

Assemblée Générale ordinaire

12 février 2022

Résolution n°1 : Modalités de l'assemblée générale du 12 février 2022

L'organisation de l'assemblée Générale en mode Présentiel et Distanciel est soumise au vote

Résolution n°2 : Procès-verbal Assemblée Générale Extraordinaire 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 20 février 2021 en distanciel est soumis au vote.

Résolution n°3 : Procès-verbal Assemblée Générale Ordinaire 2021

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 février 2021 en distanciel est soumis au vote.

Résolution n°4 : Rapport moral du président et rapports d'activités

Après avoir entendu le rapport moral du président et les rapports d'activités relatifs à l'exercice 2021, il est demandé à l'assemblée générale de les approuver.

Résolution n°5 : Résultat 2021

Après avoir entendu le rapport du trésorier et le rapport du vérificateur aux comptes, les comptes de l'exercice 2019 sont soumis au vote.

Résolution n°6 : Quitus

Il est demandé à l'assemblée générale de donner quitus au Comité Directeur et au trésorier pour leur gestion de la Ligue.

Résolution n°7 : Election au sein du Comité Directeur

Mme xxxxxx est élue au Comité Directeur.
Mme xxxxxx est élue au Comité Directeur.

Résolution n°8 : Montant des cotisations régionales

Le montant de la cotisation à payer par tout membre affilié à la Ligue, et du montant de la part régionale des licences pour la saison 2022 et 2023 sont soumis au vote.

Résolution n°9 : Budget 2022

Le budget 2020 est soumis au vote.

Résolution n°10 : Election d'un second vérificateur aux comptes

M./Mme xxxxxx est élu(e) vérificateur aux comptes de la Ligue.

Résolution n°11 : Délégations de signatures et Pouvoir

La demande à l'assemblée générale de donner pouvoir au Président et au Bureau pour représenter la Ligue est soumise au vote.